

## Interview d'António Vitorino: la préparation à l'exercice d'une présidence du Conseil (Lisbonne, 24 octobre 2007)

**Source:** Interview d'António Vitorino / ANTÓNIO VITORINO, Miriam Mateus, prise de vue : François Fabert.- Lisbonne: CVCE [Prod.], 24.10.2007. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:01:09, Couleur, Son original).

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_d\\_antonio\\_vitorino\\_la\\_preparation\\_a\\_l\\_exercice\\_d\\_une\\_presidence\\_du\\_conseil\\_lisbonne\\_24\\_octobre\\_2007-fr-fb6c8550-06c6-4abb-9593-139ef3bbd5b4.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_d_antonio_vitorino_la_preparation_a_l_exercice_d_une_presidence_du_conseil_lisbonne_24_octobre_2007-fr-fb6c8550-06c6-4abb-9593-139ef3bbd5b4.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016

## Interview d'António Vitorino: la préparation à l'exercice d'une présidence du Conseil (Lisbonne, 24 octobre 2007)

[Miriam Mateus] Comment un pays comme le Portugal se prépare exactement à assumer la présidence du Conseil de l'Union européenne pendant six mois?

[António Vitorino] Il s'agit évidemment d'un grand effort pour un pays de petite ou moyenne taille, qui doit surtout reposer sur, non seulement la qualité de la diplomatie nationale – qui est sans égal à mon sens, mais aussi sur un réel engagement au niveau politique: à savoir du Premier ministre, du ministre des Affaires étrangères, du secrétaire d'État aux Affaires européennes. D'une certaine façon, une présidence est une période de grande visibilité, bien sûr, pour le pays. Cependant, elle se fonde sur un travail quotidien qui est constant et qui découle du fait qu'aujourd'hui les matières qui font l'objet de décisions européennes concerneront à un moment donné l'agenda politique de tous les États membres. Ce n'est pas seulement la période de six mois consacrée pleinement aux questions européennes qui compte. L'expérience acquise, les contacts qui ont été établis, la capacité à dialoguer avec des États dont les points de vue divergent, tout cela joue en faveur de l'exercice de la présidence pendant les six mois.